

# Règlements

## Général

Seules les Femmes peuvent devenir membre du club Les Cyclopétards. Les hommes peuvent participer aux sorties avec l'utilisation des cartes d'invités remises aux membres.

L'inscription au club est valide de la date d'inscription jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

L'achat d'un (1) maillot du club est obligatoire pour la première année d'inscription seulement.

Une membre qui souffre d'une maladie ou d'un état spécifique doit en avvertir la responsable de la sortie avant la sortie.

## Équipement

Le port du casque de vélo certifié est obligatoire pour chaque sortie. Le port de lunette de vélo est fortement recommandé.

Le seul type de vélo permis est le vélo de route. Les équipements de triathlon (vélo CLM, roues pleines, barres ou guidon de triathlon/CLM) sont permis uniquement lors d'entraînements spécifiques de type contre-la-montre.

L'équipement de réparation des crevaisons est obligatoire : pompe, sac de selle avec chambre à air et clés à pneus.

Équipements interdits: béquille, support à bagages, bouteille de type Gatorade/Naya

Préparation obligatoire avant une sortie:

- vérifier que son vélo est en bonne condition
- effectuer un entretien régulier comme la lubrification de la chaîne si nécessaire
- gonfler ses pneus à la pression recommandée
- se vêtir en fonction de la température
- apporter un peu d'argent et votre téléphone cellulaire en cas de difficulté majeure
- apporter le nécessaire pour votre hydratation et vos besoins nutritifs

En cas de panne lors des sorties, votre retour au point de départ est sous votre entière responsabilité.

## Code d'éthique

Respectez le code de la sécurité routière en tout temps.

Respectez les convenances de la pratique du cyclisme.

Attendez le groupe aux intersections, roulez avec le groupe le plus possible, avisez la responsable de sortie si vous devez quitter le groupe.

Soyez disponible pour aider une membre lors de bris mécanique, de crevaison ou de chute.

Indiquez clairement les obstacles et respectez la vitesse du groupe choisi si vous êtes en tête de peloton

Porter le maillot des Cyclopétards le plus souvent possible lors des sorties du réseau et lors d'événements cycloportifs.

## Assurance

La pratique du cyclisme comporte des risques. Les Frais d'inscription au réseau Les Cyclopétards ne comporte aucune couverture contre d'éventuels dommages physiques ou matériels et que par conséquent, vous devriez être couvert par une assurance responsabilité civile personnelle. La Fédération québécoise des sports cyclistes offre ce type d'assurance à faible coût (25\$) (voir [www.Fqsc.net](http://www.Fqsc.net))

## Communications

Le site web [www.lescyclopetards.com](http://www.lescyclopetards.com) est disponible à tous et est libre de droit. Vous y trouverez entre autres les informations et le calendrier pour les sorties et les activités. La page Facebook des Cyclopétards publiera les comptes-rendus des sorties et activités ainsi que les photos et vidéos. Les autres communications se feront par courriel ([info@lescyclopetards.com](mailto:info@lescyclopetards.com)).